

Nombre de membres afférents au comité syndical	64
Nombre de membres en exercice	64
Nombre de membres présents	35
Nombre de membres ayant donné pouvoir	11
Nombre de voix représentées	222

Délibération n° : **21.02.16**

Date de convocation : 18 février 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL

L'an deux mille vingt un
Le 2 mars à 10 heures

Le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Alain ASTRUC, Président du Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement de la Lozère.

Nom – prénom	Collectivité	Nombre de voix	Présent	Absent	Absent ayant donné pouvoir à
Délégués des communes rurales*					
ANDRE Jean-Bernard		171/52	X		
ASTRUC Alain		171/52	X		
BERGOGNE Francis		171/52	X		
BOISSET Jean-Marie		171/52	X		
BONHOMME Gérard		171/52		X	
BONICEL Bernard		171/52		X	
BOUNIOL Lionel		171/52	X		
BOUSSUGE Daniel		171/52		X	Lionel BOUNIOL
BRUGERON Jean-Noël		171/52	X		
BRUNET Jean-Marie		171/52	X		
CARREZ Jean-Claude		171/52	X		
CASTAN Emmanuel		171/52	X		
CHARLEMAGNE Paul		171/52	X		
CHAZE Thierry		171/52	X		
CONFORT René		171/52	X		
COUDERC Didier		171/52	X		
DURAND Bruno		171/52		X	
DURAND Joëlle		171/52	X		
DUVERT Frédéric		171/52	X		
FOLCHER Joël		171/52		X	
GACHE Christophe		171/52		X	Jean-Noël BRUGERON
GALTIER Guy		171/52	X		
GELLION Camille		171/52		X	
GRANIER François		171/52		X	Jean-Paul ITIER
ITIER Jean-Paul		171/52	X		
JEANJEAN René		171/52	X		
LAURENT Julien		171/52		X	Alain ASTRUC
MALHERBE Eric		171/52	X		
MALZAC Claude		171/52	X		
MARTIN Laurian		171/52		X	
MAURIN Olivier		171/52		X	Joëlle DURAND
MAZOYER Lucien		171/52	X		
MERCIER Gilles		171/52	X		
ODOUL Rolland		171/52	X		
PAGES Manuel		171/52		X	
PAGES Martine		171/52		X	Jean-Paul POURQUIER
PALMIER Cédric		171/52		X	
PANTEL Frédéric		171/52		X	

Nom – prénom	Collectivité	Nombre de voix	Présent	Absent	Absent ayant donné pouvoir à
Délégués des communes rurales*					
PASCON Christian		171/52		X	Julien TUFFERY
POULALION Jérôme		171/52		X	
POURQUIER Jean-Paul		171/52	X		
RECOULIN Isabelle		171/52	X		
RODIER Vincent		171/52	X		
RODRIGUES David		171/52		X	
SARTRE Francis		171/52		X	Claude MALZAC
SOULIER Alain		171/52		X	Isabelle RECOULIN
TARDIEU René		171/52		X	Emmanuel CASTAN
TEISSIER Michel		171/52	X		
TUFFERY Julien		171/52	X		
VAYSSIER Jean-Louis		171/52		X	
VEDRINES Serge		171/52		X	
VIDAL Roselyne		171/52		X	
Déléguées des communes urbaines					
BOURGADE Régine	Mende	25		X	
BREMOND Patricia	Marvejols	10		X	
Délégués des EPCI					
CABIROU Christian	SI Aubrac Colagne	2		X	
DE LESCURE Jean	CC Mont Lozère	6	X		
GIOVANNACCI Daniel	SICTOM des Bassins du Haut Tarn	9	X		
HUGON Christine	Syndicat Mixte La Montagne	17		X	Jean-Claude SALEIL
MARTO Célestin	CC du Gévaudan	11		X	
PROUHEZE Henry	SICTOM des Hauts Plateaux	8	X		
ROUX Christian	CC des Cévennes au Mont Lozère	5	X		
SAINT-LEGER Francis	CC Randon Margeride	5	X		
SALEIL Jean-Claude	CC Aubrac Lot Causses Tarn	8	X		
SUAU Laurent	CC Cœur de Lozère	16	X		

* les délégués des communes rurales étant porteurs d'une fraction identique des 171 voix affectées à cette catégorie de membre, les règles de fractionnement et d'arrondi sont appliquées à la fin de chaque délibération à l'ensemble des votes exprimés par cette catégorie de membres.

Madame Isabelle RECOULIN a été nommée secrétaire de séance.

CRÉATION DE POSTE
Econome de flux / Chargé(e) de mission transition énergétique

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code du travail,

Vu le tableau des effectifs,

Monsieur le Président rappelle qu'un poste de gestionnaire énergie et concession avait été créé, pour une durée de 3 ans, pour lequel le recrutement lancé s'est avéré infructueux.

Il précise également que le SDEE s'est porté candidat à l'AMI SEQUOIA du programme ACTEE 2 déployé par la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies, en vue de la mise en place d'un programme d'accompagnement à la rénovation énergétique des bâtiments publics en Lozère. Celui-ci sera réalisé en lien avec l'Agence Locale de l'Energie et du Climat Lozère Energie.

Monsieur le Président propose d'abandonner le recrutement d'un gestionnaire énergie et concession et de procéder à la création d'un poste d'économe de flux / chargé(e) de mission transition énergétique, pour la même durée de 3 ans, affecté sur le Service Public Industriel et Commercial "Voies et Réseaux".

Les missions confiées à cet agent seraient les suivantes :

Repérer et détecter

- en lien avec les élus du territoire et les Conseillers en Energie Partagés (CEP) de l'Agence Locale de l'Energie et du Climat, sur le périmètre de chaque EPCI et par commune :
 - inventorer le patrimoine de chaque collectivité ;
 - identifier les bâtiments les plus énergivores ;
 - formaliser un plan d'action de premier niveau : bâtiments prioritaires, actions à réaliser...
- analyser les données de consommation, identifier les dérives et établir des propositions d'optimisation ou d'effacement ;
- réaliser des diagnostics éclairage public (analyse des abonnements et des consommations, analyse des performances lumineuses).

Accompagner les communes et EPCI dans l'ingénierie de leurs projets

- établir des notes d'opportunité sur la base des diagnostics réalisés par les CEP et le recueil direct auprès des collectivités ;
- accompagner la passation et le suivi des marchés (audit, maîtrise d'œuvre, travaux...);
- identifier les aides mobilisables et rédiger les dossiers de demande de subvention ;
- rechercher et mettre en œuvre des solutions de financement.

Contribuer au développement de projets en Lozère et à l'animation autour de la Transition Energétique

- mettre en valeur les expériences réussies et les bonnes pratiques ;
- travailler en lien avec la mission chaleur renouvelable du Syndicat, les acteurs du territoire et les autres syndicats d'énergie de la région Occitanie pour l'émergence de projets/solutions d'accompagnement pertinents ;
- suivre la structuration juridique et la construction des solutions retenues par les élus du SDEE : contractualisations, partenariats, financements.

Missions annexes

- assurer le reporting du programme ACTEE 2 sur le SIG interne et auprès de la FNCCR ;
- assurer la veille stratégique Énergie (réglementation, appels à projet et dispositifs financiers) ;
- appuyer ponctuellement les services du SDEE en fonction des priorités de la direction.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent affecté sur ce poste sont inscrits au budget.

**APRÈS EN AVOIR DELIBÉRÉ, LE COMITÉ SYNDICAL
À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS**

DÉCIDE de la suppression du poste de gestionnaire énergie et concession, dont le recrutement s'est avéré infructueux ;

APPROUVE la création en contrat de droit privé (CDD de 3 ans), d'un poste d'économiste de flux / chargé(e) de mission transition énergétique, affecté sur le SPIC "Voies et Réseaux".

Ainsi fait et délibéré
les jour, mois et an susdits
pour copie conforme

Le Président
Alain ASTRUC



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

048-254800022-20210302-20210216-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/03/2021

